

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DOP-5816X-02



1. Code d'identification unique du produit type:
5816X DuPont™ AirGuard® A2 FR
2. Usage(s) prévu(s):
Application: Feuilles souples d'étanchéité -Feuilles plastiques et élastomères utilisées comme pare-vapeur EN 13984: 2013
3. Fabricant:
DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.
Rue General Patton, L-2984 Luxembourg
4. Mandataire:
5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances:
Système 3
- 6a. Norme harmonisée:
EN 13984:2013
Organisme(s) notifié(s):
KIWA GmbH, TBU (NB 0799)
7. Performance(s) déclarée(s):
Spécifications techniques harmonisées EN 13984:2013

Caractéristiques essentielles			Performances		
PROPRIÉTÉ	MÉTHODE	UNITÉ	NOMINALE	MINIMALE	MAXIMALE
Transmission de la vapeur d'eau	EN 1931	m	4900	1500	-
Facteur de résistance à l'humidité (g)	EN 1931	kg / (m² s)	0,866E-10	-	2,72E-10
Résistance à la vapeur	basé sur BS317	MNs/g	24000	7500	-
Durabilité (après vieillissement)					
Changement en % du facteur (g)	EN 1931	réussi / non réussi	réussi	-	-
Étanchéité à l'eau	EN 1928 (A)	réussi / non réussi	réussi	-	-
Réaction au feu	EN 13501-1	classe	A2-s1, d0*	-	-
Force de la traction en MD	EN 12311-2	N/50mm	800	700	-
Allongement en MD	EN 12311-2	%	4	2.5	-
Force de la traction en XD	EN 12311-2	N/50mm	800	700	-
Allongement en XD	EN 12311-2	%	4	2.5	-
Résistance à la déchirure en MD	EN 12310-1	N	170	140	-
Résistance à la déchirure en XD	EN 12310-1	N	150	120	-
Résistance au choc	EN 12691	mm	(+)	-	-
Résistance au cisaillement des joints	EN 12317-2	N/5cm	-	150	-
Durabilité (en milieu alcalin)					
Changement de l'allongement longitudinal	EN 12311-2	réussi / non réussi	(+)	-	-
Changement de l'allongement transversal	EN 12311-2	réussi / non réussi	(+)	-	-

(*): en suspension libre et apposé sur des matériaux de sous-couche avec EN13501-1 classe de feu A1 ou A2-s1, d0. L'utilisation de bandes de ruban adhésif DuPont™ AirGuard® FR System Tape (1310FR) est incluse dans la classification.

(+): Pas de performance déclarée

Selon nous, le produit mentionné ci-dessus remplit les critères nécessaires afin d'être considéré comme un 'article' (REACH, Art. 3.3). Il ne contient aucune substance destinée à être rejetée dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. A notre connaissance, aucune des substances de la liste des substances extrêmement préoccupantes candidates à l'autorisation telle que publiée sur le site internet de l'ECHA, n'est présente au-dessus de la limite légale dans l'article mentionné ci-dessus.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Luxembourg, 22/10/2021


Paul MEYERS
 Managing Director & Works Director
 DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.